



# Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

## Mémento

### Sommaire :

- Mémento
  - Remboursement d'une part de l'impôt communal
  - Manifestations organisées au village
  - Activités proposées par le groupe animation
  - **Important :** Informations déchèterie
- |                               |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| Mercredi 9 avril              | Contes pour enfants          |
| Samedi 3 mai                  | Giron des chorales du Jorat  |
| Dimanche 25 mai               | Tournoi de foot humoristique |
| Mercredi 28 mai               | Soirée villageoise           |
| Vendredi et samedi 30/31 mai  | Tour de jeunesse             |
| Jeudi 12 juin                 | Conseil Général              |
| Vendredi et samedi 21/22 juin | Fête de la musique           |
| Samedi 6 septembre            | Brocante au village          |
| Vendredi 12 septembre         | Soirée raclettes de l'Abbaye |
- Rappel : le 1er mardi de chaque mois, une soirée « jeux de société » se tient au collège dès 19h30

## Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2013 :

- \* L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches)
- \* Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01 **et** au 31.12.2013.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou sur rendez-vous) :

- ⇒ une copie du document «**Relevé de compte (BVR+)**» reçu fin janvier 2014 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt)
- ⇒ une copie du document «**Calcul des acomptes 2013**» reçu courant décembre 2012
- ⇒ un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement.

Le délai pour la demande de remboursement est fixé au 30 juin 2014.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants : mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00  
021 905 63 70 / [admin@hermenches.ch](mailto:admin@hermenches.ch)

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76  
021 905 54 57 / [bourse@hermenches.ch](mailto:bourse@hermenches.ch)

## Contes de Pâques

**Mercredi 9 Avril à 14h15 au collège**

Spectacle conseillé pour les enfants dès 4 ans et jusqu'à 104 ans, (durée 50 minutes)

Pour le bon déroulement du spectacle, la présence d'un adulte accompagnant le/les enfants est souhaitée.

Un goûter gratuit leur sera proposé à la fin.

*Entrée libre avec chapeau à la sortie*

Nous vous attendons nombreux !

Votre GROUPE ANIMATION



## Giron des chorales du Jorat

**Samedi 3 mai à 18 h au battoir**

Bar - Animations



Concert par

- ♪ le chœur mixte « La concorde » de Belmont
- ♪ le chœur mixte de Carrouge
- ♪ le chœur d'hommes « L'Avenir » de Forel
- ♪ le chœur mixte « L'Echo des bois » du Mont-sur-Lausanne
- ♪ le chœur d'hommes « L'Harmonie » de Savigny
- ♪ le chœur mixte « Les 3 sapins » de Peney-le-Jorat

Buvette, Bar, Petite Restauration, Animation...

## Tournoi de foot humoristique/déguisé

**Dimanche 25 mai dès 11h au terrain de foot villageois**

(par mauvais temps reporté au 15 juin)

Inscriptions au 079/874 46 89 auprès de Ch. Amaudruz jusqu'au 23 mai

Grill et tables à disposition pour un pique-nique géant apporté par vos soins. Buvette sur place.

Nous vous attendons nombreux !

Votre GROUPE ANIMATION



## Soirée villageoise et tour de jeunesse

**28, 30 et 31 mai au battoir**

La Jeunesse vous invite à son traditionnel Tour dans une ambiance rock'n'roll.

Programme:

- \* Mercredi 28 : soirée villageoise
- \* Vendredi 30 : dès 20h tir à la corde. Dès 22h concert de Brice (reprises rock 70/ 90)
- \* Samedi 31 mai: dès 19h volley. Dès 21h soirée rock'n'beer

La Jeunesse se réjouit de vous accueillir pour ce long weekend de l'Ascension.

Plus d'informations suivront dans le tous-ménage de la société.

## Fête de la musique

**Samedi et dimanche 21 et 22 juin au battoir**

Les informations détaillées vous parviendront dans un prochain « tous ménages ».

## Déchèterie

Suite aux décisions prises lors de notre Conseil Général du 12 mars, le site de notre déchèterie sera fermé dès le 1er avril 2014 !

(Non ! ce n'est pas un poisson d'avril !)

**Tous les déchets triés devront être acheminés sur le site de Villars-Mendraz  
(Commune de Jorat-Menthue, cf. plan ci-dessous)**



Les horaires seront les suivants :

Été : du 1er avril au 31 octobre

le mercredi de 18h00 à 19h30

le vendredi de 13h00 à 14h00

le samedi de 09h00 à 11h30

Hiver : du 1er novembre au 31 mars

le vendredi de 13h00 à 14h00

le samedi de 09h30 à 11h30

**Seuls les déchets ménagers, en sacs fermés, seront encore récoltés au village sur la place du battoir jusqu'à l'arrivée des moloks et la pose de ces derniers.**

Dans un prochain « Tous ménages », vous recevrez le règlement qui aura alors été approuvé par le département ainsi que les directives communales.

Au courant du mois de mai, comme annoncé au dernier conseil, nous organiserons une journée « coup de balai » et nous irons, avec les bénévoles intéressés, nettoyer le ruisseau en dessous de l'ancienne déchèterie. Ce sera un samedi matin, la date sera aussi annoncée dans le prochain « Tous ménages ».

Nous remercions d'avance toute la population de sa compréhension et de la bonne application de ces directives. Nous faisons au mieux et espérons que l'adaptation à ce nouveau système d'évacuation de nos déchets ne vous posera pas trop de problèmes. Pour toute question, prière de vous adresser à M. Didier Fiaux, (079 403 64 22)

Se recommande, La Municipalité